

JOURNAL COMMUNAL N°6



VITRAC & MONTANE

Vitrac Sur Montane est Charlie...

Liberté, égalité, fraternité





Le mot du maire

Permettez-moi tout d'abord de vous renouveler, en mon nom et celui du conseil municipal, tous nos vœux pour 2015.

En préambule, je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce journal. Il permet d'établir un lien entre vous et nous.

Dans la même optique, la commune a mis en place un site internet. Il a pour vocation de relayer l'actualité communale, de répondre aux questions pratiques que vous vous posez, de faciliter vos démarches, et par son interactivité, de nous adresser vos questions ou suggestions.

Il est aussi la vitrine de Vitrac sur Montane, il permet aux visiteurs qui n'habitent pas sur notre commune de découvrir notre joli village où il fait bon vivre.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Bernard MALAURIE

ETAT CIVIL

DECES

MARCEL BUGÉ, le 31 MAI 2014

ANGELIQUE DE SENA, le 1^{ER} JANVIER 2015

NAISSANCES

EWEN MORIN BRETON, le 05/06/2014

ENORA ROCHE, le 29/06/2014

ELEA MICHON, le 09/07/2014

CHARLIE TAVARES, le 25/11/2014

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

La preuve s'il en était besoin que notre commune est attractive, elle a su accueillir une vingtaine de nouveaux arrivants tant dans le bourg et le lotissement que dans les différents hameaux.

Le Conseil Municipal leur souhaite la bienvenue et leur rappelle qu'avec la mairie, il reste à leur écoute et à leur disposition si nécessaire.

NOUVELLE CARTE TERRITORIALE

Le nouveau découpage des 19 cantons de Corrèze



DATES DES ELECTIONS

1^{er} Tour / Dimanche 22 mars 2015
 2^{ème} Tour / Dimanche 29 mars 2015

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



Le syndicat effectue depuis plusieurs années une restructuration de la ressource en eau potable. Les objectifs de cette étude sont de réévaluer les besoins et de renforcer la production.

Face aux difficultés d'alimentation en eau potable du syndicat en période d'étiage et à la hausse des consommations, une étude en eau souterraine a été engagée en 2011.

Après la réalisation de plusieurs forages de reconnaissance au lieu-dit le Mons gare, deux d'entre eux ont fait l'objet de premiers essais au printemps 2012. Ces forages sont raccordés au site du pont de Reix à la station de traitement. Après l'arrêté préfectoral d'utilité publique émis fin 2014, les forages rentreront en production en mars 2015, ils amèneront 150 m³/jour de production supplémentaire.

TRAVAUX REALISES

CANTINE

Suite à l'agrandissement du RPI, le nombre de repas servi a augmenté (24 élèves). Pour faciliter les tâches de l'agent en charge de la restauration, la Municipalité a fait l'achat d'un lave-vaisselle, d'un chariot pour le service et d'un robot multifonctions.



VOIRIE

La première tranche de revêtement sur la VC n° 7 à Chassagne a été réalisée par Tulle Agglo.

Sont également terminés les travaux de revêtement du CR6 d'Alas, CR12 de la Graule, ainsi que des emplois partiels sur divers CR de la commune.

Reste à réaliser dès les beaux jours, le goudronnage de l'allée principale du cimetière, et des travaux sur la piste de Tarave au Mons.

Ces travaux ont été réalisés avec l'aide financière du Conseil Général.

LAGUNE

Une étude bathymétrique vient d'être réalisée. Nous sommes en attente des résultats avant d'envisager les travaux.

En attendant et pour pouvoir réaliser cette étude, il était nécessaire de faire baisser le niveau d'eau, un tuyau d'évacuation était endommagé ce qui a nécessité certains travaux réalisés en régie.

ETUDE EN COURS

La Municipalité a sollicité l'assistance de l'Agence Corrèze Ingénierie pour la construction d'un bâtiment comprenant une cantine et une salle dédiée à la garderie et aux activités périscolaires. Cette opération permettra de libérer une partie du rez-de-chaussée de la Mairie. L'ancienne cantine deviendra la salle de classe et la salle de classe sera réaménagée en Mairie accessible au public.

Alternatives au brûlage à l'air libre des déchets végétaux

Le brûlage des déchets a un réel impact sur l'environnement et la santé :

Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la pratique du brûlage à l'air libre « s'avère être une source prépondérante dans les niveaux de pollution mesurés dans l'air ».

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle génère, la combustion des végétaux, qui s'effectue d'une manière très incomplète dans ce mode d'élimination, est fortement émettrice de polluants tels que les particules fines et des produits toxiques ou cancérogènes.

Les particules fines émises lors du brûlage de 50 kg de déchets verts équivalent à :

- rouler 18 400 km avec un véhicule à essence récent
- rouler 5 900 km avec un véhicule diesel récent
- chauffer pendant 3 mois une maison équipée d'une chaudière au fioul performante.

Réglementation de l'usage du feu

Un arrêté de la Préfecture de la Corrèze en date du 16 décembre 2013, portant sur la réglementation de l'usage du feu sur notre département, confirme **l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets végétaux.**

Cette interdiction fixée par la circulaire du 18 novembre 2011 et reprise dans le règlement de collecte des déchets de Tulle agglo adopté le 13 février 2013, s'applique **de façon permanente en toutes saisons en zone urbaine comme rurale.**



Elle s'impose aux particuliers, aux collectivités locales ainsi qu'aux entreprises d'espaces verts et paysagistes.

Seul, le brûlage des résidus liés aux travaux agricoles et forestiers peut être autorisé par le Préfet, après acceptation d'une demande de dérogation déposée à la Direction Départementale des Territoires, pour les professionnels, dans des zones, des périodes et des dispositions particulières.

Afin de pallier l'interdiction de brûlage des déchets verts, il existe différentes alternatives

Le compostage domestique

Tulle agglo met à la disposition des 20 000 foyers de son territoire des kits de compostage comprenant un composteur (en bois ou en plastique recyclé 400 ou 600 litres), un bioseau, un brass'compost (outil permettant de mélanger aisément le contenu du composteur) et un guide du compostage. La participation demandée est modique (15 € à 30 € selon le modèle de composteur choisi), l'acquisition de ce matériel étant subventionné par l'ADEME et le Conseil Général de la Corrèze.

Tontes de gazon, feuilles mortes et broyat * se compostent aisément et constituent en quelques mois un précieux amendement pour les sols. L'apport dans le compost des déchets de cuisine permet en outre de réduire le volume de nos poubelles.

L'évacuation des branchages

L'apport de déchets végétaux et de branchages est gratuit pour les particuliers à la plateforme de compostage de Saint-Mexant mais également dans les déchetteries de Tulle Agglo (Tulle, Naves, Ladignac sur Randon, Chambouive et Corrèze). Si vous allez à la plateforme de Saint-Mexant, profitez-en pour en repartir avec du compost !

Si vous ne disposez pas de véhicule, l'enlèvement ou le broyage sur place de vos branchages peut également être réalisé par les entreprises d'espaces verts et paysagistes.

Le broyage et le paillage domestiques

Les broussailles et branchages de petite section peuvent être compostés : étalez vos branchages sur votre pelouse et passez dessus lentement avec une tondeuse munie de son panier de ramassage. Le broyat récupéré permet ainsi un judicieux apport de matière sèche pour le tas de compost. Le broyage des branches et tailles de haies permet de réduire considérablement les volumes mais aussi d'obtenir des copeaux utilisables avantageusement pour le paillage.



Dans le cadre de sa politique en matière de Prévention des Déchets, Tulle agglo propose la **mise à disposition de broyeurs à végétaux** aux habitants des 37 communes de son territoire.

Le bénéficiaire s'engage, en contrepartie de la **gratuité du prêt du matériel pendant 48 heures**, à utiliser le broyat chez lui pour le compostage de ses déchets fermentescibles ou le paillage de ses plantations, platebandes et massifs.

Contactez l'animateur Prévention Tri afin de monter un dossier de prêt (documents téléchargeables sur www.tulleagglo.fr) et pour planifier l'emprunt du matériel, sous réserve de disponibilité, au **05 55 20 84 22**.

Si le diamètre de vos branches est supérieur à 4 cm, adressez-vous à des professionnels louant du matériel de jardin ou investissez dans un broyeur adapté si besoin. Pensez à vous regrouper pour la location ou l'achat de broyeur, le coût sera divisé par le nombre de participants.



Il y avait un détecteur de fumée.
 Alice a perdu :

☐ sa vie
☒ sa chambre



Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.



LA PRÉVENTION
 DES
 SAPEURS-POMPIERS
 DE FRANCE

Obtenez à compter du 8 MARS 2015

Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !

 → 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France

 → 80 % des victimes d'incendie meurent à cause des fumées et non du feu lui-même. En donnant l'alarme, le détecteur de fumée vous permet de réagir au plus vite.

 → Le détecteur vous prévient dès les premières secondes parce qu'en cas d'incendie, chaque minute compte.

EN PRATIQUE...

- Les détecteurs de fumée sont vendus dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.
- Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604 (marquage CE).
- Prévoyez un budget de 20 euros en moyenne par détecteur.
- Le détecteur se pose de préférence dans ou près des chambres.
- L'installation est simple et rapide : vous pouvez le poser vous-même.
- Le dispositif doit être fixé en hauteur, idéalement au plafond, à distance des sources de vapeur et des gaz d'échappement (cuisine, salle de bains, garage).

Un détecteur de fumée doit obligatoirement être installé dans chaque logement d'ici le 8 mars 2015.

www.lentilles.gov.fr/detecteurdefumee
www.pompiers.fr/prevention
detecteurdefumee.com

Rappel

Au bon usage des lingettes

Les canalisations d'eaux usées sont souvent appelées « tout-à-l'égout » ; on ne peut pas cependant tout y jeter ! En l'occurrence, le service assainissement rencontre fréquemment des dysfonctionnements liés à la présence d'objets solides ou toxiques indésirables dans les canalisations des eaux usées, notamment de lingettes achetées dans le commerce. Ces lingettes ne sont pas biodégradables à court terme. Elles bouchent les conduites, avec pour conséquence une augmentation du coût de fonctionnement et de traitement des eaux usées. Il est donc demandé à tous les usagers du réseau d'assainissement de jeter les lingettes ou chiffons avec les ordures ménagères et non dans les sanitaires.





Premier bilan de l'opération :

L'opération "Mettez vos poubelles au régime avec le kit déchets" a débuté par le secteur de Treignac, où 1387 kits ont été distribués (soit un taux d'équipement de 45 % des foyers). Elle s'est poursuivie avec le secteur de Meymac, où 1337 foyers ont récupéré un kit "déchets" (soit environ 26 % des foyers).

Actuellement, les distributions sont en cours sur les secteurs de Neuville, Tulle Campagne Sud et Tulle Campagne Nord.

Plus de détails sur l'opération :
www.preventiondechets.correze.fr



RECENSEMENT



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée de défense et citoyenneté (JDC)

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous les examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

POUR TOUTES QUESTIONS, VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AVEC LE :

**Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES**

Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 92 pour les départements 23 et 24

Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 72 pour les départements 19 et 87

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

LA VIE A L'ECOLE

L'année 2014 a connu depuis le 1^{er} septembre un changement d'importance pour la municipalité et notre école avec l'agrandissement du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) qui compte 96 élèves répartis sur les écoles suivantes :

- Eyrein (2 classes) :
 - Maternelle petite section et moyenne section
 - Maternelle grande section et CE2
- Sarran (1 classe) :
 - CP et CE1
- Vitrac (1 classe) :
 - CM1 et CM2

Notre commune est devenue la plate-forme du ramassage scolaire géré par le Conseil Général et assuré par le transporteur en charge de ce secteur.

Après une période de « rodage », tant pour les transporteurs, les municipalités, les enseignant(e)s et les employés communaux, tout fonctionne de façon satisfaisante.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Suite à l'intégration de l'école d'Eyrein au RPI Vitrac-Sarran, l'association des parents d'élèves a modifié son nom pour devenir maintenant l'APE Eyrein Sarran Vitrac.

Le nouveau bureau a été élu au cours de l'assemblée générale le 17 octobre 2014, il composé de 8 membres.

L'association a pour but d'accompagner humainement et financièrement les enfants et les enseignantes du RPI dans leurs différents projets.

BUREAU DE L'APE

Présidente : Stéphanie Mesdag

Trésorière : Karine Bourzat

Secrétaire : Jérôme Thomas

Trésorière adjointe : Elodie Fonfreyde

Secrétaire adjointe : Céline Jeunot

Référente Eyrein : Monique Garcia

Référente Sarran : Chrystelle Chambeaudie

Référente Vitrac : Françoise Cordeiro

Projets pédagogiques des activités périscolaires 2014-2015

Les TAPS accueillent les enfants scolarisés à l'école de Vitrac sur Montane, le lundi – mardi – jeudi – vendredi de 15h30 à 16h15.



Deux agents communaux sont en charge du bon fonctionnement des activités :

- Françoise Vézine (responsable de la garderie)
- Aurélie Vicaire (responsable de la restauration scolaire)

Déroulement des activités périscolaires :

- les enfants sont récupérés à la sortie de la classe par une des animatrices
- la seconde se charge de remettre aux parents les enfants qui n'y participent pas (rappel : un bulletin d'inscription a été remis. En l'absence de réponse, nous considérons l'enfant inscrit à toutes les séances)

Les divers objectifs des TAPS

- favoriser l'autonomie des enfants
- développer la solidarité et le respect des autres
- la socialisation
- la responsabilisation



Mise en place

- à chaque rentrée scolaire, des règles de vie sont établies avec les enfants afin que ces activités fonctionnent dans de bonnes conditions.
- des jeux collectifs sont proposés pour favoriser l'entraide et la socialisation

Activités proposées

- jeux d'extérieur : jeux de ballon, le béré, cache-cache, le facteur, l'épervier, jeux de kermesse, chasse au trésor, cordes à sauter, badminton, cerceaux, etc....
- jeux d'intérieur : activités manuelles (peinture, coloriage, loisirs créatifs), jeux de construction (lego, puzzle, kappas)
- jeux de société
- espaces jeux avec : voitures, moto, Play mobil, coin dinette, marchande, poupées
- coin lecture avec des livres à disposition
- des activités dirigées seront proposées lors des grands événements d'une année scolaire : Halloween, Noël, Pâques, Carnaval, fête des mères et fête des pères

Les activités peuvent être modifiées en fonction de la météo



RENCONTRE

Rencontre avec deux médecins : la maladie d'Alzheimer

Le lundi 22 septembre, des médecins sont venus à l'école de Vitrac sur Montane.

Des remerciements chaleureux au Docteur Graval et au Docteur Lagrafeuil pour leurs interventions très riches et leurs facultés à répondre aux questions des enfants, sur un sujet difficile: la maladie d'Alzheimer.



Il y avait un monsieur, un monsieur rigolo, qui s'appelait Jules et qui était médecin. Sa « chef » s'appelait Valérie et faisait le même métier. Ils nous ont parlé de la maladie d'Alzheimer. Ces personnes sont bien placées pour tout savoir sur cette maladie : elles travaillent dans un hôpital, dans un service spécialisé.

C'était passionnant : ils nous ont très bien expliqué.

La maladie d'Alzheimer peut atteindre le cerveau lorsqu'on vieillit. Elle veut dire perdre la mémoire. Elle atteint les personnes âgées. Ils ne se rappellent plus de rien.

La mémoire, c'est comme une géante bibliothèque dans laquelle on range tous nos souvenirs. Puis des souvenirs partent.

Ce sont comme des câbles branchés dans le cerveau les uns avec les autres et tous nos souvenirs circulent dans ces câbles... mais parfois « ça se met à brelotter ».

Nous avons posé des questions et ils nous ont répondu ;

Est-ce que cette maladie est contagieuse ?

Peut-on la soigner ?

Nous avons posé encore de nombreuses questions.

Les docteurs ont aussi fait des dessins et écrit pour mieux nous expliquer. Ils nous ont dit que cette maladie était irréparable, mais que des médecins travaillent dur pour trouver un médicament. Les seuls médicaments qui existent permettent de ralentir l'évolution de la maladie.

Mais, ils nous ont dit que ces personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer aiment et aimeront toute leur vie : ça, on ne l'oublie jamais !

A la fin, ils nous ont donné des feuilles de toutes les couleurs où l'on a écrit des souvenirs heureux. Nous les avons déposés dans une boîte en carton en disant un mot gentil.

Ils ont pris ces cartes pour les afficher dans la Salle Marie Latreille le soir d'un concert.



Mélissa, Louana, Nicolas C., Jules, Valentine, Laila

SORTIES

Faites du sport à la fête du sport.

Jeudi 4 septembre, l'école de Vitrac est partie à la fête du sport à Tulle. Il y avait aussi les élèves de Lagraulière et de Chamboulive. Les cm1 ont fait du tennis, de l'escrime et du handball. Quant aux cm2, ils ont fait de l'accrobranches, du tir à l'arc et du vélo. A la fin, nous étions fatigués, assoiffés et affamés. Heureusement, nous avons goûté : un petit jus de fruit et des gâteaux secs. Nous nous sommes bien amusés !

L'école a terminé troisième lors du cross départemental à Beynat et a remporté une coupe !



(Lilian V, Lilian C, Théo M., Océane, Logane)



Randonnée à Chamboulive.

Le mardi 6 octobre, nous sommes allés à Chamboulive. Nous sommes partis pour 7 kilomètres 500 de marche. Sur les chemins, il avait plu toute la journée de la veille et il y avait beaucoup de « gadoue ». Nous avons vu de drôles de champignons, les paysages étaient grandioses. A un moment, nous sommes arrivés dans un champ et un monsieur a pris la parole et nous a raconté une histoire de brigand. *(Nicolas S)*



Cérémonie à Vitrac :

Le 10 septembre 2014, l'école de Vitrac a rendu hommage aux anciens combattants au mémorial de la Résistance de Vitrac. Des élèves ont déposé des gerbes, d'autres ont lu un discours. Il y avait des portes drapeaux, des soldats, des capitaines de l'armée ... la chorale, une partie de la fondation Charles de Gaulle et d'autres personnes importantes sans oublier notre maîtresse.

(Florent, Ninon)

Autour des cinq sens :

J'ai aimé voir les oiseaux.

J'ai aimé entendre les écureuils.

J'ai aimé marcher dans la boue, sentir les bois de la nature.

J'ai aimé toucher les arbres, manger des graines de tournesol.

(Emma G)

J'ai aimé entendre les oiseaux, l'eau qui coule et l'histoire qu'un monsieur nous a racontée.

J'ai aimé sentir l'odeur des arbres et des champignons.

(Zélie)

J'ai aimé voir les paysages, les champs, les ruisseaux.

J'ai aimé entendre les oiseaux, le vent et la pluie.

J'ai aimé goûté des noisettes et une graine de tournesol.

J'ai aimé marcher dans la boue et faire des glissades.

(Laurine)



REPAS DE NOEL

Cette année nous avons accueilli dans notre RPI, l'école d'Eyrein, qui souhaite nous recevoir pour NOËL.

Les enfants se sont tous retrouvés à l'école, pour visionner ensemble, la projection d'un film et ont participé aux différentes activités organisées par l'ensemble du corps enseignant. Ils ont ensuite pris le chemin de la salle polyvalente, afin de partager le repas de Noël, qui fût concocté par les cuisiniers de nos écoles. Nous avons donc pu faire la connaissance du nouveau cuisinier d'Eyrein, Hervé, de Pauline qui prendra très prochainement le relais de Gisèle à Sarran, elle aussi était des nôtres ainsi qu'Aurélien de Vitrac. Messieurs les maires, les conseillers, les représentants des parents d'élèves et le personnel communal se sont joints à nous pour déguster la bûche de Noël.

A l'arrivée des parents, les enfants nous ont présenté leurs chants de Noël, ce qui ne tarda pas à faire venir le Père Noël, pour la distribution de cadeaux.

Ce fût au tour de Gisèle, d'être couverte de présents, pour son départ à la retraite.



Le 23 janvier 2014 s'est tenue à Vitrac sur Montane une cérémonie particulière en l'honneur de la sortie de l'album intitulé « les quatre saisons sur le front de Jean Viallaneix ». Elle a réuni de nombreux convives.

Quelques mots sur ce carnet de guerre :

Les enfants de l'école de Vitrac sur Montane ont participé en 2012/2013 à un concours « la Grande Guerre vue par les enfants » organisé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et ont reçu à ce titre, au sein de la Préfecture, le premier prix du département de la Corrèze. Par la suite, et toujours avec le concours de l'ONACVG de la Corrèze, il a fait partie des projets labellisés par la mission du centenaire.

L'aventure ne s'est pas terminée : le carnet de guerre a circulé et les professionnels, qui ont été rencontrés au cours de nombreux mois, nous ont fortement encouragés à l'éditer.

Fin décembre 2014, notre projet s'est concrétisé : le livre était imprimé à 500 exemplaires, pour un coût de 7 861 euros.

Mais ce projet n'aurait pas pu aboutir sans l'aide financière, le soutien et l'accompagnement des instances suivantes :

- 1000 euros de subvention octroyés par l'ONACVG. L'ONACVG a également joué un rôle majeur en soutenant notre projet aux fins de labellisation.
- 700 euros de subventions délivrées par les mairies de Vitrac sur Montane et de Sarran
- Le souhait émis par le Crédit Agricole de délivrer une aide d'un montant de 1500 euros.
- L'acquisition de 250 exemplaires par le Conseil Général de la Corrèze (destinés aux écoles corréziennes) et de 70 livres par l'Inspection Académique de la Corrèze (dont 50 ont été redistribués à l'école)

D'autres aides ne sont pas exclues et sont actuellement à l'étude.





Merci à chacun et chacune d'entre vous qui se sont manifestés et mobilisés au cours de notre aventure de mille et une manières (prêt de ressources, engagement dans le concours, soutien financier, encouragements, démarches, participation à la « cérémonie du 23 janvier », organisation technique de la cérémonie...).

Si vous souhaitez acquérir un exemplaire du carnet de guerre « les quatre saisons sur le front de Jean Viallaneix », ou si vous souhaitez diffuser cette information autour de vous, sachez que ...

...les albums sont vendus :

A l'école

En mairie (Vitrac sur Montane ou Sarran)

Dans les librairies du Trech à Tulle (Préférences et Chantepages) – qui accueillent amicalement nos ouvrages.

- *Au prix de 15 euros. (Un chèque à l'ordre de l'OCCE19 est préférable comme moyen de paiement)*

UNE CRECHE VIVANTE ET LE PERE NOEL AU TANDEM



Organisée par Yves et Bruno (propriétaires du Tandem), les enfants de la commune se sont prêtés au jeu pour faire vivre la crèche ainsi que les animaux de la ferme.

Le Père-Noël était aussi de la fête !

Un goûter a été offert à tous les enfants...

Pour les adultes, un bon vin chaud concocté par Yves était proposé et les recettes ont été reversées à la mairie pour financer les activités périscolaires.

La municipalité et l'école de Vitrac remercient chaleureusement Yves et Bruno pour ce don et cette belle initiative à renouveler.

REPAS DES AINES

Dimanche 30 novembre, s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert par la commune aux administrés de plus de 60 ans. Les nouveaux habitants de Vitrac étaient quant à eux conviés à l'apéritif. Cette année, soixante personnes ont partagé ce moment de convivialité. Elles ont pu apprécier un bon repas et danser au son de l'accordéon de la Bande à Marcel et de Muriel, la chanteuse.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre a débuté à 10h30 au son de la formation musicale de la Lyre Corrézienne. Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, les lectures des élèves de l'école et l'allocution de Monsieur le maire, le cortège s'est dirigé vers la plaque commémorative devant la mairie puis au monument de Champ Long.



CEREMONIE COMMEMORATIVE

La cérémonie commémorative de la Résistance unie, de la Déportation et des Martyrs a eu lieu le 10 septembre 2014 au Mémorial sur l'Aire de la Corrèze, à Vitrac

Elle a été l'occasion de célébrer la pose, il y a 10 ans, de l'imposante Croix de Lorraine à deux mâts, symbolisant les deux composantes des Forces Françaises de l'Intérieur.

Après le Chant des Partisans et le Chant des Marais, les élèves de CM1 et CM2 de l'Ecole de Vitrac ont participé activement à la cérémonie : lecture du message du président de l'association du Mémorial Corrézien, Paul Mons, pour les uns, dépôt de gerbes pour les autres.

"Aux hommes et femmes, combattants de la Résistance qui ont lutté, souffert ou sont morts sur le sol corrézien contre le fascisme et le racisme pour la libération de la France. A ceux et celles d'entre eux qui connurent l'horreur de la déportation"

Tel est le message gravé sur le monument qui reflète l'esprit de cette commémoration.

70ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Le 20 août dernier, à l'occasion du 70ème anniversaire de la Libération, l'Union Départementale des Combattants a organisé une journée d'hommage aux victimes de la barbarie nazie.



Des gerbes ont été déposées à Champ Long, triste théâtre d'une bataille où sont tombés quatre résistants ; à la plaque Leyris et au monument aux Morts où 6 jeunes de 17 à 28 ans ont été victimes du nazisme.

Les familles des victimes, présentes à cette cérémonie particulièrement émouvante, ont salué leur sacrifice "pour que notre avenir soit meilleur que le vôtre".

LE COMITE DES FETES

HALLOWEEN

C'est désormais une tradition qui a réuni le 30 octobre une trentaine d'enfants du RPI.

Un défilé de monstres et sorcières a rendu visite avec succès aux maisons du lotissement et du bourg en chantant en guise de salut puis de remerciement une comptine adaptée d'une chanson bien connue.

Heureusement que les organisateurs avaient prévu une petite remorque pour transporter les confiseries généreusement distribuées !

Encore un grand merci aux donateurs pour l'accueil réservé aux enfants.

A l'école, terminus du circuit, un goûter a fait patienter les participants jusqu'à la juste répartition entre tous des friandises récoltées.

C'était un avant-goût des fêtes de fin d'année.



L'agenda du Comité des Fêtes

Samedi 28 février : Carnaval 2015 – Salle polyvalente de Vitrac

Samedi 25 avril : sortie à Sédières pour la chasse aux œufs

Samedi 20 juin : intervillages des enfants Sarran/Eyrein/Vitrac

DU COTE DES COMPAGNONS DE LA MONTANE

Les Compagnons de la Montane ont tenu leur assemblée générale le 17 janvier.

54 adhérents cotisent en 2015, l'effectif diminue un peu chaque année.

Nos anciens nous quittent et il n'y a pas de renouvellement. Pourtant, le club est dynamique et s'investit beaucoup ; leurs manifestations sont nombreuses et diversifiées : belote, loto, thé dansant, repas anniversaires, voyages... il y en a pour tous les goûts !

Une très bonne ambiance règne au sein du club ; amitié, complicité et bonne humeur, c'est tout cela que partagent chaleureusement les Compagnons de la Montane.

Quelques dates à retenir :

8 février : Thé Dansant

11 mars : Sortie surprise avec Etoil'Tours

10 avril : Belote avec soupe à l'oignon

12 juin : Belote

24, 25 et 26 juin : Voyage à l'Île d'Oléron

21 août : Belote

Fin septembre : Une journée en Dordogne

LES MOTS CROISES DE DANIEL

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 - Danseur de haka - Jeune entêté -
- 2 - Fait battre le cœur -
- 3 - Personne de bon conseil -
- 4 - De pierre, de bronze etc ...A - Personne - Naturel - Front populaire -
- 5 - On en fait partie - Bas de gamme - Refusai de passer à table -
- 6 - A la fête avec Louis - Flic -
- 7 - Forme des techniciens -
- 8 - On n'envie pas sa vie - A la mode -
- 9 - Il en a fait des histoires - ...ou prou -
- 10 - Personne de bon conseil -

Verticalement

- A - Personne de bon conseil -
- B - Dicton - A cours en Italie -
- C - De sucre pour les enfants - La bride sur le cou -
- D - Circule en Ile de France - Personne de bon conseil -
- E - C'est pas fini -
- F - Dans le cœur de Tania - Fabrique à galons -
- G - Américain de longue date -
- H - Dément mais pas fou - Aux frontières de l'Italie - Pour réparer un oubli -
- I - Souvent à l'origine de rumeurs - Personne de bon conseil -
- J - Bien arrivé - Nez populaire - Sans effets -

Solutions en fin de journal

UN PETIT AIR D'AUTREFOIS

Pour ceux qui ont connu l'époque, cela évoquera quelques souvenirs (amers ?)

Pour les plus jeunes, c'est un exemple de ce qui faisait la spécificité de l'examen qui sanctionnait la fin de la scolarité à l'école primaire.

Le « problème » qui suit a été proposé au Certif (Certificat d'Etudes Primaires) en 1930.

Les candidats avaient 12 ou 13 ans en général... et ne disposaient pas de calculettes.

Le beurre et la crème

Le lait passé à l'écrémeuse fournit 12% de son volume en crème et 3 litres de crème fournissent 1 kg de beurre.

Un cultivateur traite en moyenne 100 litres de lait par 20 heures.

- 1) *Combien retire-t-il de la vente du beurre obtenu en 30 jours, le beurre valant 68F* le kilo ?*
- 2) *Lorsqu'il écrémait à la main le poids du beurre obtenu n'était que de 90% du poids du beurre qu'il obtient maintenant. Quel bénéfice mensuel réalise-t-il grâce à cette écremeuse ?*
- 3) *L'écrémeuse a coûté 7344F*. Combien devra-t-il traiter de lait par jour pour amortir le prix de son écremeuse en six mois ? (Comptez des mois de 30 jours)*

**F : il s'agit du franc (ancien), la monnaie de l'époque.*



RIONS UN PEU !!!



Il était une fois un roi qui voulait aller à la pêche. Il appelle le météorologue et lui demande l'évolution pour les heures suivantes.

Celui-ci le rassure en lui affirmant qu'il pouvait aller tranquillement à la pêche car pas de pluie.

Comme la reine vivait près de là où il irait, le roi revêtit ses plus beaux atours.

Sur le chemin, il rencontra un paysan monté sur son âne qui en voyant le roi lui dit : « Seigneur, vaut mieux que vous rebroussiez chemin car il va pleuvoir dans peu de temps. »

Bien sûr, le roi continua en pensant : « Comment ce type peut-il mieux savoir que mon spécialiste très bien payé qui m'a indiqué le contraire... Poursuivons. »

Et c'est ce qu'il fit... et bien sûr il plut à torrent. Le roi trempé, sa reine se moqua de le voir dans un si piteux état.

Furieux, le roi retourna au palais et congédia son employé. Il convoqua le paysan et lui offrit le poste, mais le paysan refusa.

« Seigneur, je ne suis pas celui qui comprend quelque chose dans ces affaires de météo ni de climat, mais je sais que si les oreilles de mon âne sont baissées, alors ça signifie qu'il va pleuvoir. »

Et le roi embaucha l'âne...

C'est ainsi que commença la coutume de recruter des ânes pour les postes de conseillers les mieux payés.

Adorable fillette...

Une petite fille demande à son arrière-grand-mère :

-Dis, mamie, t'as quel âge toi ?

L'aïeule qui est vieille, très vieille :

-Heu... je suis née en 1912... et nous sommes en 2010, non 2014, ça fait donc 2014 moins 1912... heu... ça fait...

-Mais mamie, interrompt la petite, pourquoi tu te fatigues la tête comme ça, t'as qu'à regarder dans ta culotte !

-Dans ma culotte ! Comment ça dans ma culottes ?

-Ben oui, moi quand je regarde dans ma culotte, j'ai une étiquette où c'est marqué 5 ans !



Solutions des mots croisés

Horizontalement

1-maori – ânon 2-adrenaline / 3-Lagrange / 4-âge – bio- FP / 5-UE – do – niai / 6-Lou – Keuf / 7-IUT / 8-chien – in / 9-Poe – peu / 10-Couturas

Verticalement

A-Malaurie / B-adage – Po / C-orge – licou / D-RER – Douhet / E-inabouti / F-ani – EOR / G-Algonkin / H-nie – le – PS / I-on – Faurie / J-ne – pif – nus

MAIRIE / INFOS PRATIQUES

Tél : 05.55.21.33.51

Fax : 05.55.27.08.42

Lundi : 8h30-12h / 13h-17h30

Mardi : 8h30-12h / 13h-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h30

Le secrétariat est fermé au public le Mardi Matin.

Site officiel : www.mairie-vitracsurmontane.fr

E-Mail : mairie.vitracsurmontane@orange.fr

NUMEROS UTILES ET D'URGENCE

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
SAMU	15
N°EUROPEEN	112
HOPITAL DE TULLE	05.55.29.79.00
CABINET MEDICAL DE CORREZE	05.55.21.29.29
PHARMACIE DE CORREZE	05.55.21.30.09
PREFECTURE	05.55.20.55.20
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CORREZE	05.55.21.31.99
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MANTAIGNAC	05.55.27.65.25